



FLKCRÉATIONS

Organisme de formation numéro d'agrément n° 82 73 01673 73

Programme de formation

« COUTURE DE VÊTEMENTS FEMME OU ENFANT »

Intitulé et nature de l'action de formation

Couture de vêtements - Formation de couture pour la réalisation de vêtements femme ou enfant.

Objectifs

Maîtriser les techniques de base indispensables pour le métier de la réalisation de vêtements.

Public et prérequis

Toute personne souhaitant développer une activité professionnelle dans le secteur de la réalisation de vêtements.

Niveau débutant ou moyen accepté.

Profil de l'animateur

La formation est assurée par une professionnelle et experte du métier de la réalisation de vêtements.

Modalités de la formation

- 105 heures de formation réparties en 4 modules
7 heures par jour, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Soit 15 jours pour le programme complet de formation.
- Dates : à définir selon la demande
- Lieu de la formation : locaux de FLK Créations, 2 avenue du Grand Port, 73100 Aix-les-Bains
- Le nombre total de participants ne pourra excéder 3 personnes par module

Programme de la formation

- Module 1 - 3 jours - REALISATION D'UNE JUPE
- Module 2 - 3 jours - REALISATION D'UN PANTALON
- Module 3 - 4 jours - REALISATION D'UN CHEMISIER
- Module 4 - 5 jours - REALISATION D'UNE ROBE

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Formation en présentiel dans les locaux de FLK Créations
- Supports de cours remis aux stagiaires
- Mise à disposition de machine à coudre, surjeteuse, ourleuse, outillage de couture
- Cas pratiques adaptés pour chaque module

Suivi, évaluation et validation de la formation

Au début de chaque demi-journée de formation, une feuille de présence sera signée par chaque stagiaire et le formateur, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.

L'appréciation des résultats se fait à travers la réalisation pratique des vêtements, qui permettent de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances techniques et les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial.

Une attestation de fin de stage, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session sera remise par l'organisme de formation au bénéficiaire, à l'issue de la prestation.